



INVITATION

Cérémonie du 11/11/2018 à SENDETS

Le 11 novembre 1918, à 5 h 15, l'armistice qui mettait fin à 4 années de guerre fut signé entre les représentants Français et Allemands à la clairière de Rethondes en forêt de Compiègne dans un wagon-restaurant.



Carte postale représentant l'intérieur du wagon spécial du maréchal Foch où a été signé l'Armistice, le 11 novembre 1918 à 5 h 15 du matin. Debout de face, le maréchal Foch ; de dos, Matthias Erzberger, ministre d'État allemand pour négocier solennellement l'Armistice en ces heures graves.

En ce centenaire, les Anciens Combattants de Sendets comptent sur la participation des familles et des enfants de l'école pour faire en sorte que nous commémorions ensemble cet événement autour de notre monument aux morts.



Seront retracés les derniers jours des 3 enfants du village « Mort pour la France » en 1918 : LANNE-PETIT Sylvain Sergent, MIBIELLE Denis, BERTARREX Jules. Souvenir aussi de leurs 15 compagnons morts depuis 1914.

Vous êtes invités à participer :

Office religieux en l'église de Sendets à 11 h 15.

Commémoration au Monument aux morts à 12 h 15

Vin d'Honneur au foyer en suivant.

Repas traditionnel à l'Amandier (Morlaas) vers 13h

Inscription chez Guy Augé Tél. : 05 59 81 71 56 avant le 9 nov-soir

